

Filatures, Tissages, Sacs Côte d'Ivoire, S.A. (FILTISAC)

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel présentés sous formes individuelle et consolidée au 30 juin 2019

(Articles 849 et 852 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

KPMG Côte d'Ivoire
Avenue Noguès
01 BP 3172 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 350.000.000
R.C. N° CI-AB-05-R-3968

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

KPMG Côte d'Ivoire
Avenue Noguès
01 BP 3172 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 350.000.000
R.C. N° CI-AB-05-R-3968

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Filatures, Tissages, Sacs de Côte d'Ivoire, S.A.
FILTISAC
01 BP 3962
Abidjan 01

Le 28 octobre 2019

Attestation des Commissaires aux Comptes relative au tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel présentés sous formes individuelle et consolidée au 30 juin 2019

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution des dispositions prévues par les articles 849 et 852 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel présentés sous formes individuelle et consolidée de la société Filatures, Tissages, Sacs de Côte d'Ivoire, S.A. (FILTISAC) couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel conformément aux dispositions des articles 850 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA).

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les Normes ISA adoptées par les dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. En conséquence, l'assurance que les « comptes », pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel présentés sous formes individuelle et consolidée ci-joints n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 850 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA).

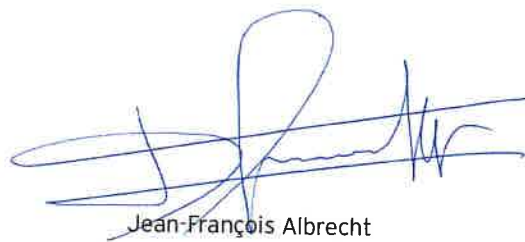
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Côte d'Ivoire



Franck Nangbo
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Annexe : Tableau d'activités et de résultat et au rapport d'activité semestriel présentés sous formes individuelle et consolidée au 30 juin 2019